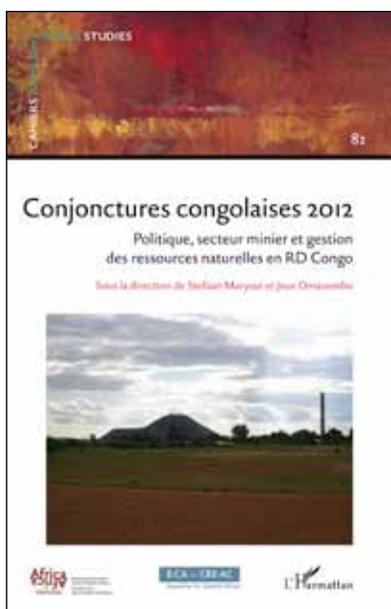


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

« Maudites » ressources naturelles

La République démocratique du Congo regorge de ressources naturelles dans le secteur des mines, des hydrocarbures, de la forêt, etc. Mais ces ressources joueront-elles un rôle majeur dans la reconstruction du pays ? C'est la principale question qui est posée dans la rétrospective 2012 réalisée par la revue *Conjonctures congolaises*, intitulée « Politique, secteur minier et gestion des ressources naturelles en RD Congo ».



Chroniques et analyses de la RD Congo en 2012 (paru en 2013).

Dans un premier article, Steffann Marysse et Claudine Tshimanga analysent le phénomène de « la malédiction des ressources naturelles », c'est-à-dire le fait que certains pays, royalement dotés, ne parviennent toujours pas à en faire bénéficier leurs populations. Ce paradoxe est surtout constaté en Afrique subsaharienne.

La première explication est que l'entrée de devises étrangères par le biais des exportations de ressources naturelles accroît la valeur de la monnaie nationale et fait s'apprécier le taux de change. Les importations deviennent moins chères et les habitants sont alors plus enclins à acheter des produits importés. Une deuxième théorie a démontré que la probabilité de conflit est plus grande dans les pays dont les exportations dépendent fortement des produits miniers et des hydrocarbures. Et enfin, cette malédiction des ressources naturelles serait liée à un mode de gestion politique « néopatrimonial » de la rente et à l'usage qui en est fait.

Secteur minier prospère, population pauvre

À son arrivée au pouvoir en 2001, le gouvernement de Joseph Kabila hérite d'une situation socio-économique catastrophique avec un pays totalement dévasté et dépecé par les rébellions. Conseillé par

la Banque mondiale, il prend des mesures pour améliorer la gouvernance du secteur minier. Il fait adopter le Code minier (2002) et le règlement minier (2003) ainsi que la restructuration partielle de la Gécamines, la Générale des Carrières et des Mines (2003-2004). Ces mesures favorisées par la bonne tenue des cours des matières premières sur le marché mondial, ont relancé le secteur minier, plus particulièrement les secteurs du cuivre et du cobalt. Et, pour la première fois, depuis 30 ans, l'appauvrissement du pays a été freiné et l'État a entamé sa reconstruction.

Toutefois, les défis posés par la restructuration du secteur minier et la montée spectaculaire de la production minière restent énormes. Tout d'abord, celui de la gouvernance dans ce pays qui a connu une longue période d'implosion économique et dont le système étatique continue à manifester les caractéristiques de la gouvernance patrimoniale. Mieux mobiliser la rente minière permettrait à l'État d'investir dans la production des biens publics (routes, électrification, santé, éducation) et ainsi d'améliorer les conditions de vie de la population. La clé de cette meilleure mobilisation de la rente minière réside dans le mode de gouvernance; certes, de grands progrès ont été réalisés dans la perception des taxes, mais beaucoup reste à faire. Un autre défi est celui de l'emploi. Beaucoup de ceux qui avaient trouvé une activité de survie risquent, avec l'entrée en scène des grandes entreprises internationales, d'être expulsés des champs miniers.

Dans un second article, Thierry De Putter et Sophie Decrée donnent les ingrédients nécessaires à un véritable potentiel minier pour tous les Congolais : l'expertise géologique, la lutte contre la corruption, le leadership, la gouvernance et des rela-

[Suite à la page suivante >](#)

> tions harmonieuses avec les pays voisins, ceux par où « fuit » le minerai congolais. Ensuite, Gabriel Kamundala Byemba explique, dans un article consacré à l'exploitation minière industrielle et artisanale au Sud-Kivu, que le secteur minier industriel y est devenu significatif grâce aux nombreuses sociétés minières industrielles opérationnelles en RDC (surtout au Katanga). Les exportations de cuivre et de cobalt font effectivement entrer beaucoup de devises, mais les retombées pour le quotidien de la population congolaise ne se font pas encore sentir. Sans doute parce que le gouvernement congolais se trouve tiraillé entre, d'une part, le respect des engagements contractuels avec les sociétés industrielles et d'autre part, la formalisation et l'encadrement du secteur minier artisanal.

La gouvernance dans des pays aux caractéristiques patrimoniales est difficile.

Un groupe de chercheurs explique, finalement, que les zones d'exploitation minière artisanale sont extrêmement vulnérables. Au Sud-Kivu, le taux de pauvreté atteint les 84,7%. Les travailleurs des mines sont les plus affectés, à cause de l'instabilité, de l'incertitude de leurs revenus, et de nombreux autres risques juridiques et politiques, économiques, liés à la santé et à l'environnement qu'ils affrontent dans l'exercice de leur métier.

De plus, plusieurs sites d'exploitation se trouvent dans les zones de conflits. D'une part, les conflits ont été motivés par l'accès aux ressources minières, et, d'autre part, par des raisons de positionnement politique. Ces conflits meurtriers ont souvent entraîné des abus et atteintes aux droits humains. C'est ainsi que, depuis 1996, l'exploitation et la commercialisation des minerais de l'Est de la RDC ont fortement préoccupé la communauté nationale, régionale, ainsi que toute la communauté internationale.

Plusieurs propositions ont été faites pour mettre fin à ce phénomène de « minerais de conflit ». Le défi des opérateurs miniers

nationaux et des acheteurs internationaux est de prouver l'origine des minerais qu'ils commercialisent à travers un certificat d'origine établi par les services de tutelle. Un tel certificat ne peut être établi que s'il existe, en amont, un mécanisme de traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Sur le terrain, la mise en œuvre du système de certification se heurte à des contraintes en tout genre : la non-sensibilisation des acteurs, la défaillance des structures publiques, la fraude à l'exportation, la taxation pénalisante et des contraintes liées à la faisabilité technique et financière.

Autres ressources, autres défis

Le Congo recèle bien d'autres ressources naturelles qui pèsent dans son économie. François Misser consacre un article au rôle que joue le pétrole dans l'économie et les finances publiques du pays. En 2011, le poids de la production pétrolière a représenté 7% du PIB. Cette présence pétrolière n'est pas sans évoquer plusieurs défis pour un État encore faible. Des défis sécuritaires et géopolitiques avant tout. La présence de ces ressources dans des zones frontalières, avec l'Angola, par exemple, suscite de nouvelles tensions. Le Congo revendique la moitié des gisements en cours d'exploitation qui représentent environ le tiers de la production nationale de l'Angola.

Le pétrole est également un défi en termes de gouvernance économique. Si à l'avenir les objectifs de production sont atteints, le pétrole en viendrait à peser autant que tout le secteur minier, qui génère plus de 80% des recettes d'exportation. C'est dire l'enjeu de la gouvernance des ressources pétrolières.

De surcroît, la RDC manque de réglementation globale pour le secteur pétrolier. Et enfin, il s'agit d'un défi environnemental, car la montée en puissance de l'activité pétrolière suscite aussi des craintes pour la préservation des écosystèmes et la santé des habitants. Les risques de pollution du Lac Tanganyika représentent un enjeu important. Ce lac est le plus grand réservoir d'eau douce du continent.

Le pétrole et le gaz du lac Kivu offrent une réelle opportunité de développement, car ils garantiraient une diminution de la dépendance envers les importations,

voire une satisfaction des besoins. Mais pour cela, l'État doit encore procéder à des réformes.

Carbone illégal

Franck Van Acker souligne que récemment, la RDC s'est retrouvée au premier rang des pays potentiellement riches d'une nouvelle ressource, le carbone stocké dans ses forêts. La question qui se pose est comment gérer cette ressource dans l'intérêt de la majorité des Congolais. La réglementation est très faible et le contrôle inexistant des filières artisanales laisse le champ ouvert à l'exploitation illégale.

Pour conclure, Gauthier de Villers estime qu'il y a, en RDC, un détournement d'une grande partie de la rente minière. Elle ne renvoie pas à de simples dysfonctionnements liés à la corruption d'acteurs particuliers, mais à la nature même du système politique.

En RDC, les décisions et les pratiques réelles continuent, dans une large mesure, à s'effectuer dans une sphère de l'informel qui reste régie par une logique patrimoniale et les réseaux du clientélisme. ■

Recension rédigée par Véronique Wilbeaux